

N°47/2021

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 12 août 2021**

**OBJET : Recrutement contrat d'apprentissage**

Le 12 août deux mille vingt et un à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Chauffayer en raison de la crise sanitaire (Covid-19), sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 16

Secrétaire de séance : Serge BLANC

Convocation en date du : 2 août 2021

**PRESENTS** : ACHIN Richard, AUBERT Sylvain, BLANC Serge, M. BOYER-JOLY Gilbert, M. CATELAN Thierry, CATELAN Richard, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, ROCHAS Alain

**EXCUSES** : PRAT Denis (pouvoirs donnés à Richard ACHIN), HELSEN Véronique (pouvoirs donnés à Richard MAGNAN), BARBAN Daniel (pouvoirs donnés à Thierry CATELAN)

**ABSENTS** : GALLAND Daniel


Monsieur le Maire rappelle que l'équipe enseignante a demandé la création d'un deuxième poste d'ATSEM pour la rentrée prochaine 2021. La situation financière de la commune ne permettant pas le financement d'un nouveau poste d'ATSEM, la mairie s'est renseignée sur les contrats aidés. Le contrat d'apprentissage permet à la fois à un jeune de se former et à l'employeur de bénéficier d'aides de l'Etat. Monsieur le Maire propose de recruter une personne en contrat d'apprentissage Petite Enfance pour offrir à un jeune la possibilité de se former et pour soutenir l'ATSEM en poste. La durée du contrat d'apprentissage est de deux ans, la personne alterne entre terrain professionnelle et formation. L'aide exceptionnelle accordée par l'Etat couvre 100% du salaire minimum des apprentis de 16 à 20 ans.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de recruter une personne contrat d'Apprentissage Accompagnement Educatif Petite Enfance de deux ans
  
- **DONNE** tous pouvoirs à M. le Maire pour sa mise en œuvre.

Ainsi fait et délibéré, à Aubessagne, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,  
Richard ACHIN



**COMMUNE d'AUBESSAGNE**

Quartier derrière le Serre – Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43- Fax : 04 92 55 27 13  
Mail: [mairie.aubessagne@orange.fr](mailto:mairie.aubessagne@orange.fr)